

**CAMBIUM 17**

*Paysage et Urbanisme*

13 rue Raymond Teulier  
45200 MONTARGIS  
Tél/Fax : 02 38 98 17 17  
damestoy@cambium17.fr



## LES TRAVERSÉES DE BOURGS

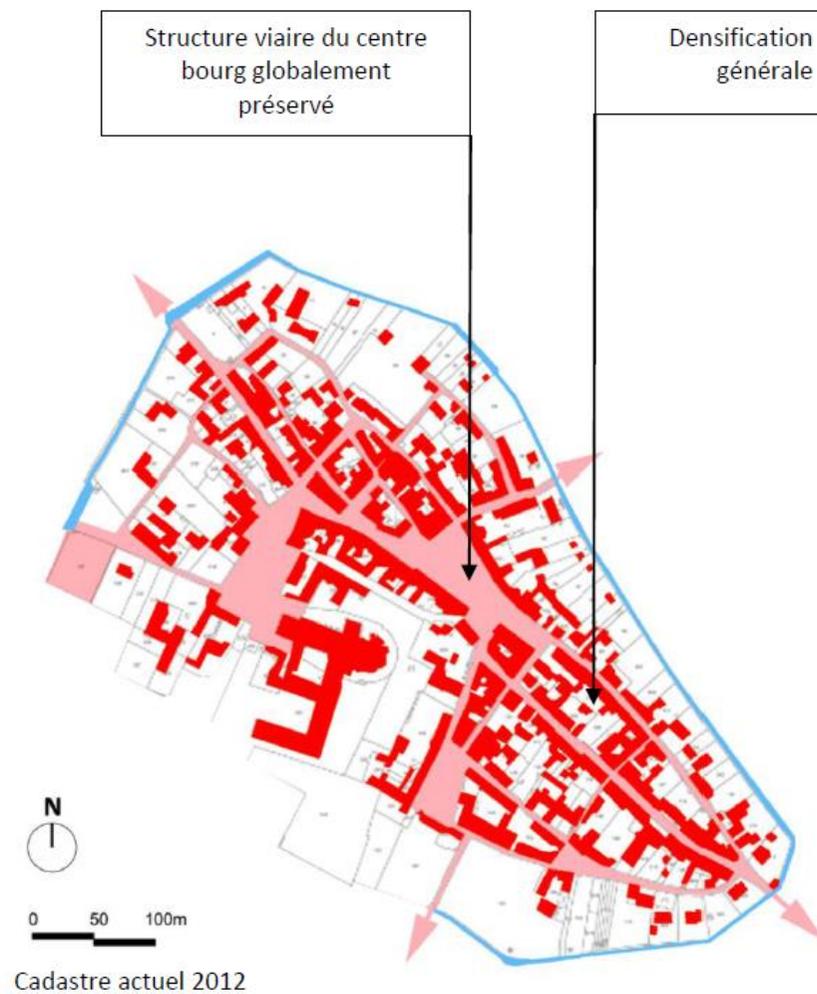
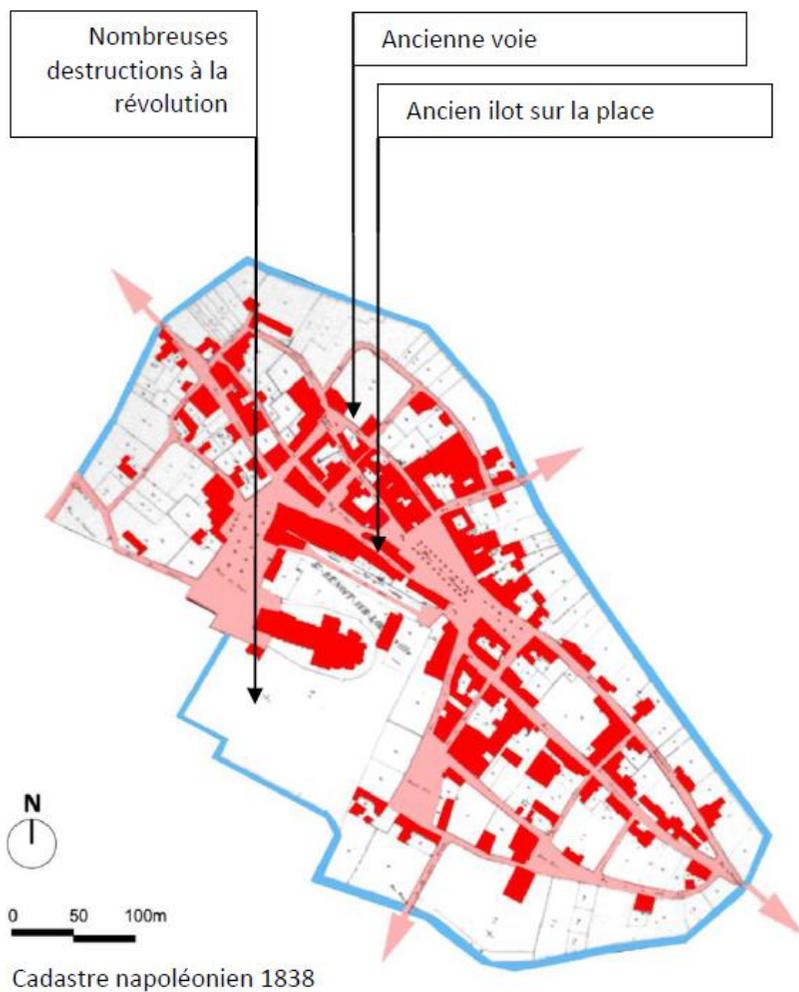
CAUE 89

## 1 LES GRANDES ETAPES D'UN PROJET RÉUSSI

- **1- DIAGNOSTIC URBAIN ET PAYSAGER GLOBAL** sur la commune ou sur la traversée
- **2- PROPOSITIONS** découlant des conclusions du diagnostic
- **3- Réalisation d'une ESQUISSE GLOBALE**
- **4- PHASE ETUDES (AVP-PRO-ACT)**
- **5- PHASE TRAVAUX (VISA-DET-AOR-OPC)**

## 2 LE CENTRE BOURG DE SAINT BENOIT SUR LOIRE

### 2.1 EXTRAIT DU DIAGNOSTIC





Les entrées Ouest et Est du centre bourg ont bénéficié d'un traitement spécifique de qualité, à la fois architectural avec des élargissements de pont en brique et végétal avec la création de 'porte végétale'. L'entrée Ouest reste à ce jour un bel exemple à valoriser et conserver.



Depuis Châteauneuf, porte végétale au début XXème et aujourd'hui

### 2.3.3 Les fossés de délimitation du bourg

#### Les « seuils » d'entrée du bourg ancien



Depuis Sully, absence de traitement qualitatif

## 2.1 PLAN DE REFERENCE



## 2017 - RUE MAX JACOB



AVANT

APRES



## 2017 - RUE MAX JACOB



⬆️ AVANT

APRES ⬇️



## 2017 - PLACE DU MATROI – PARTIE NORD



 **AVANT**

**APRES** 



## 2017 - PLACE DU MATROI – PARTIE NORD



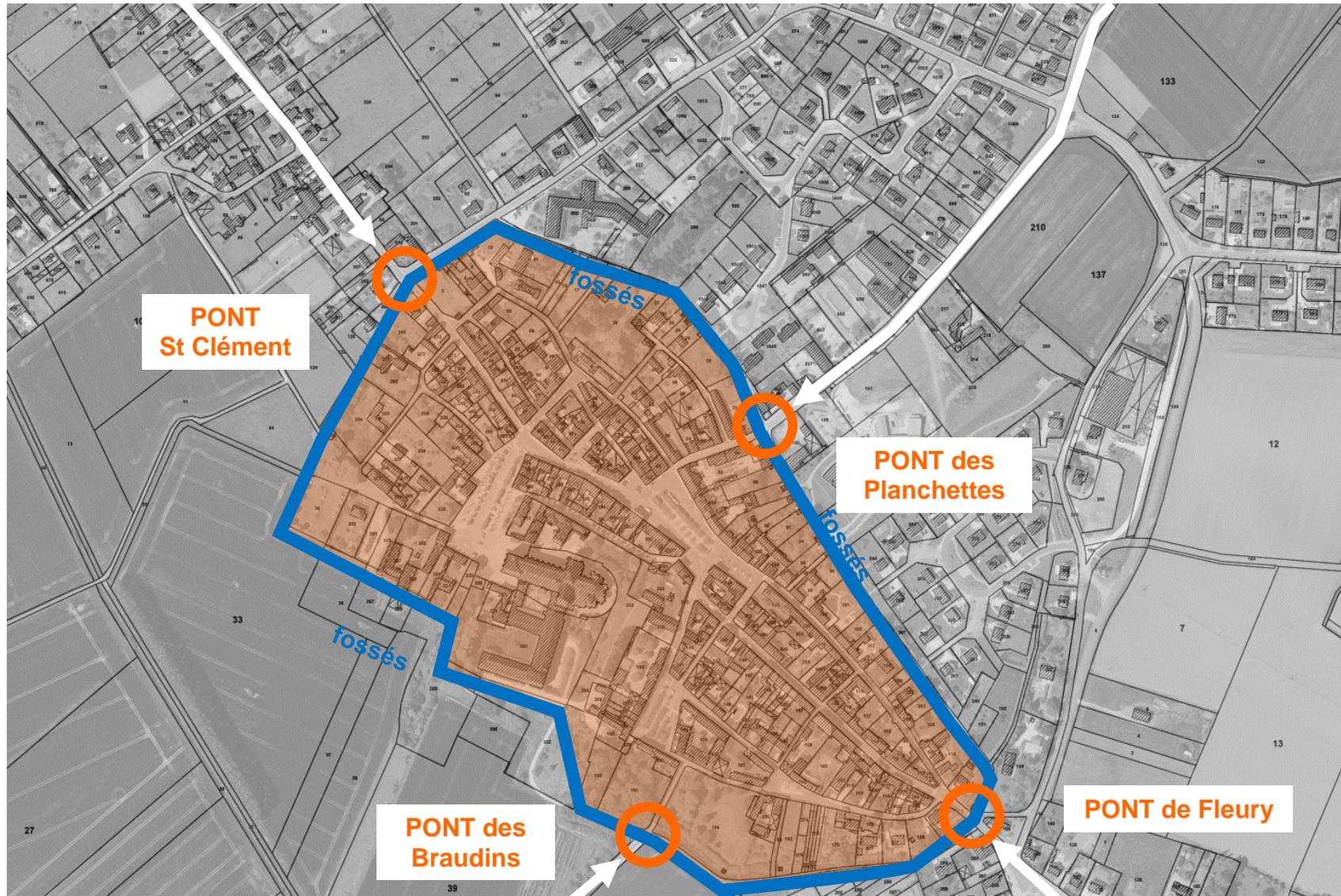
AVANT

APRES





### 3 LES PORTES D'ENTREE DE ST BENOIT SUR LOIRE



Le centre bourg est délimité par des fossés, éléments emblématiques de l'histoire de la ville, que la commune souhaite valoriser, notamment par la requalification et le fleurissement de ses ponts.



### 3.1 PONT St Clément

#### Etat historique

Les cartes postales et cartographies anciennes montrent que les ponts de la ville étaient accompagnés de 2 arbres qui formaient une sorte de « porte végétale ». Ici le pont Clément avant l'abattage des marronniers. La proposition consiste donc à remettre en place ce dispositif sur l'ensemble des ponts.

Projet initial de ralentisseur

Dans le cadre de la sécurisation de l'entrée de ville RD60), un dispositif de ralentissement a été proposé. Celui-ci, par son aspect dissymétrique, **nuît fortement** à la lecture du pont en tant qu'entité constructive (ouvrage d'art). La valorisation des ponts, passe donc également par un traitement qualitatif cohérent de ses revêtements.

**Etat existant**

Le pont actuel est bordé de parapets ajourés en briques et couronné avec un élément de béton. Il présente des trottoirs très étroits et une traversée piétonne à peine lisible de la « promenade des fossés »



### Porte végétale

La mise en place d'un revêtement contrasté sur la chaussée, accompagné d'un passage piéton bien marqué, redonne à lire l'entité du pont.

Des bornes en pierre portant le blason de St benoit sont installées en tête de parapet pour lui donner plus de « massivité ».

Les arbres plantés de part et d'autre habillent l'espace de leur houppier et jouent le rôle de signal.

Des jardinières sont accrochées aux parapets pour assurer le fleurissement du pont. La gamme de couleur de floraison devra être identique sur les quatre ponts et relativement homogène (camaïeu de rouge ou de verts)

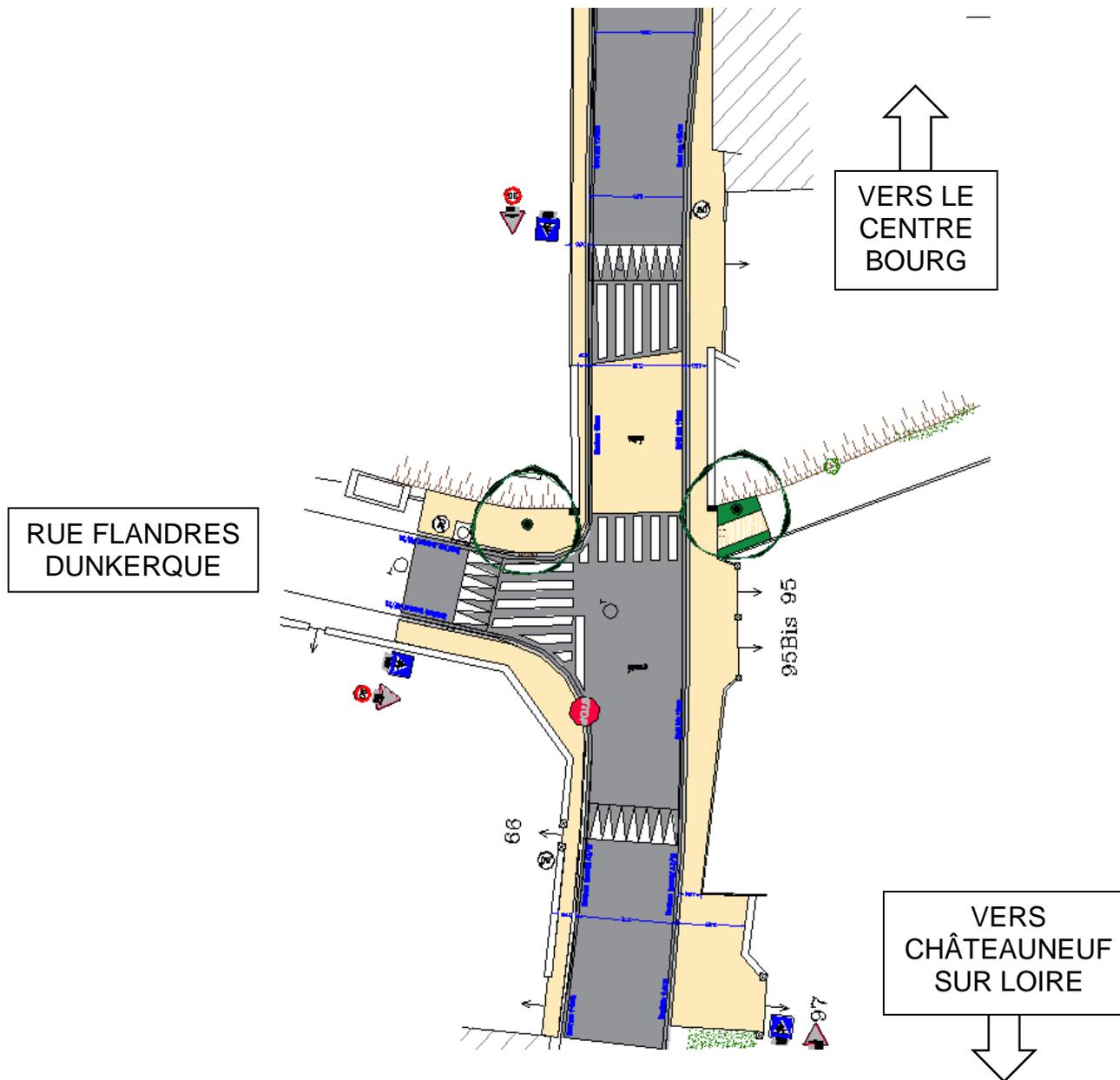


**Plan**

La mise en place d'un revêtement contrasté sur la chaussée, **sous forme de plateau**, accompagné d'un passage piéton bien marqué, redonne à lire l'entité du pont.

**Objectifs sécuritaires**

- 1- Le plateau surélevé permet de ralentir les véhicules avant l'arrivée sur le pont.
- 2- Le ralentisseur est un obstacle franchissable à 30km/h.
- 3- Les piétons empruntant les passages sur le plateau sont ainsi protégés



### 3.2 PONT de Fleury

#### Etat existant

Les problématiques du pont actuel sont identiques à celles du pont de St Clément.



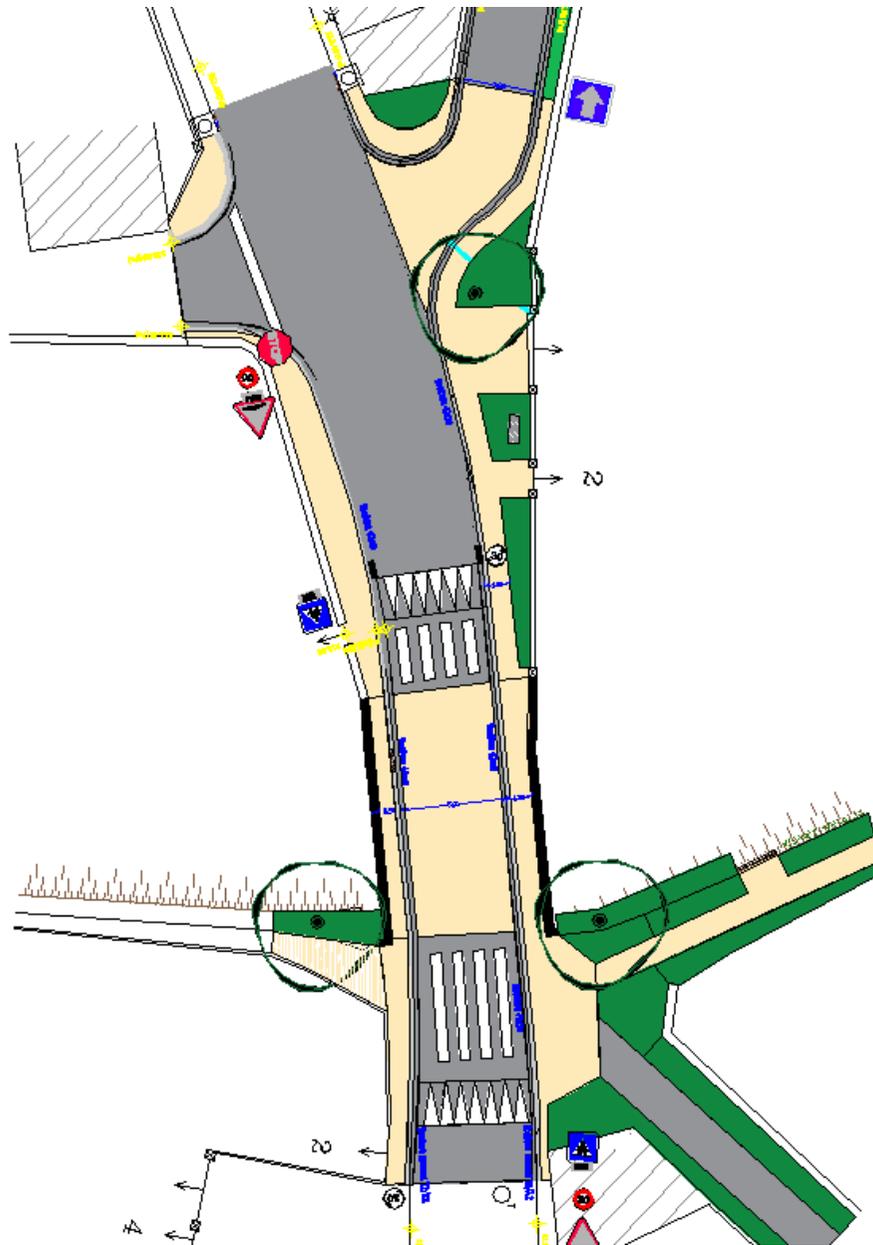
**porte végétale**

La requalification du pont adopte le même vocabulaire que pour le pont St Clément.



**Plan**

↑  
VERS LE  
CENTRE  
BOURG  
RUE  
ORLÉANAISE



↓  
VERS SULLY  
SUR LOIRE

La mise en place d'un revêtement contrasté sur la chaussée, sous forme de plateau surélevé, accompagné d'un passage piéton bien marqué, redonne à lire l'entité du pont.

**Objectifs sécuritaires**

- 1- Le plateau surélevé permet de ralentir les véhicules avant l'arrivée sur le pont.
- 2- Le ralentisseur est un obstacle franchissable à 30km/h.
- 3- Les piétons empruntant les passages sur le plateau sont ainsi protégés

### 3.3 PONT des Planchettes

#### Etat existant



Le pont des planchettes a fait l'objet d'une requalification qui met déjà en valeur le passage des fossés, avec un système d'écluse qui fait la part belle au piéton. Par contre, les coloris du fleurissement sont trop disparates (violet, fuchsia, rose, blanc rouge), les parapets sont moins qualitatifs que sur les deux ponts précédents et le traitement de protection des rives du fossé est discordant avec les parapets.

### Porte végétale

Les lisses en bois sont ici remplacées par une haie dense taillée. Deux arbres sont positionnés en bordure de talus de part et d'autre du pont. Un blason en pierre est apposé sur le parapet en brique, en cohérence avec les ponts de la route départementale.

Des jardinières avec fixation spécifiques sont accrochées aux garde-corps du pont.





### 3.4 PONT des Braudins

#### Etat existant

Contrairement aux autres ponts, le pont des Braudins a conservé sa structure originelle (pas d'élargissement). Ses parapets sont donc en pierre enduite. L'autre particularité, c'est qu'il présente une dissymétrie : un des parapets est plus lisible que l'autre, ce dernier se fondant avec le mur de clôture du monastère.

Enfin, le manque de visibilité existante, la présence de hauts murs de clôture fait qu'il n'existe pas de problème de vitesse en entrée d'agglomération.



### porte végétale

Etant donnée l'asymétrie du pont, l'intervention consistera ici en la plantation d'un seul arbre (côté Est) et d'une seule borne en pierre avec blason. Cette dernière sera positionnée de façon à rétablir visuellement la longueur du pont, le chemin de promenade venant se glisser entre le parapet existant et celle-ci.

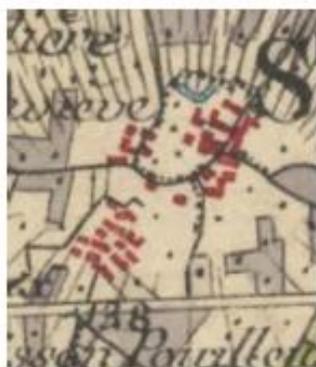
La délimitation du revêtement de sol contrasté suivra cette implantation.

Cet accès étant moins fréquenté que les précédents, la mise en place d'un plateau surélevé ne s'avère pas nécessaire.



## 4 TRAVERSE DE SAINT LOUP DES VIGNES

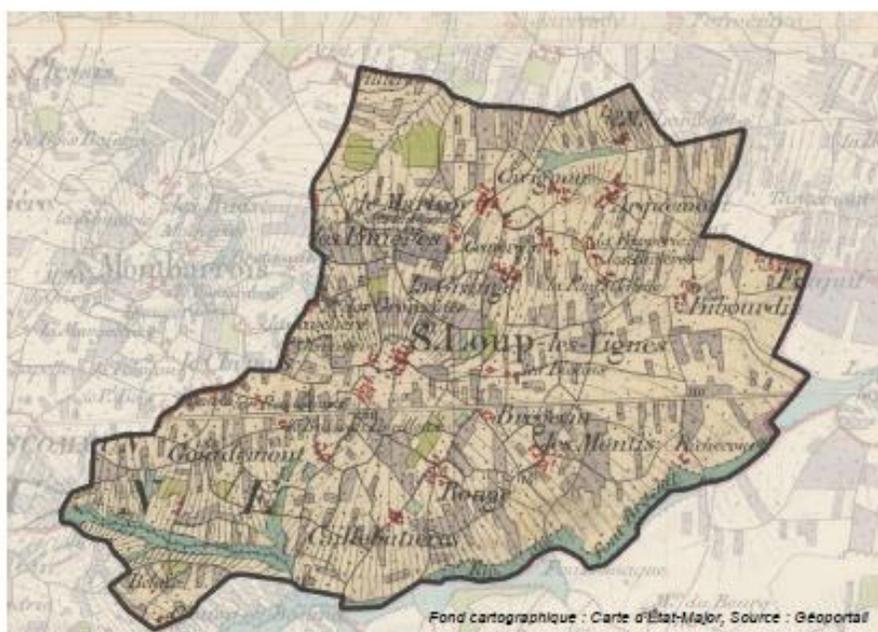
### 4.1 EXTRAIT DU DIAGNOSTIC



La carte d'état-major nous renseigne sur la nature des cultures présentes au XIX<sup>ème</sup> : on y remarque la forte présence de vignobles d'où la commune tire son nom.

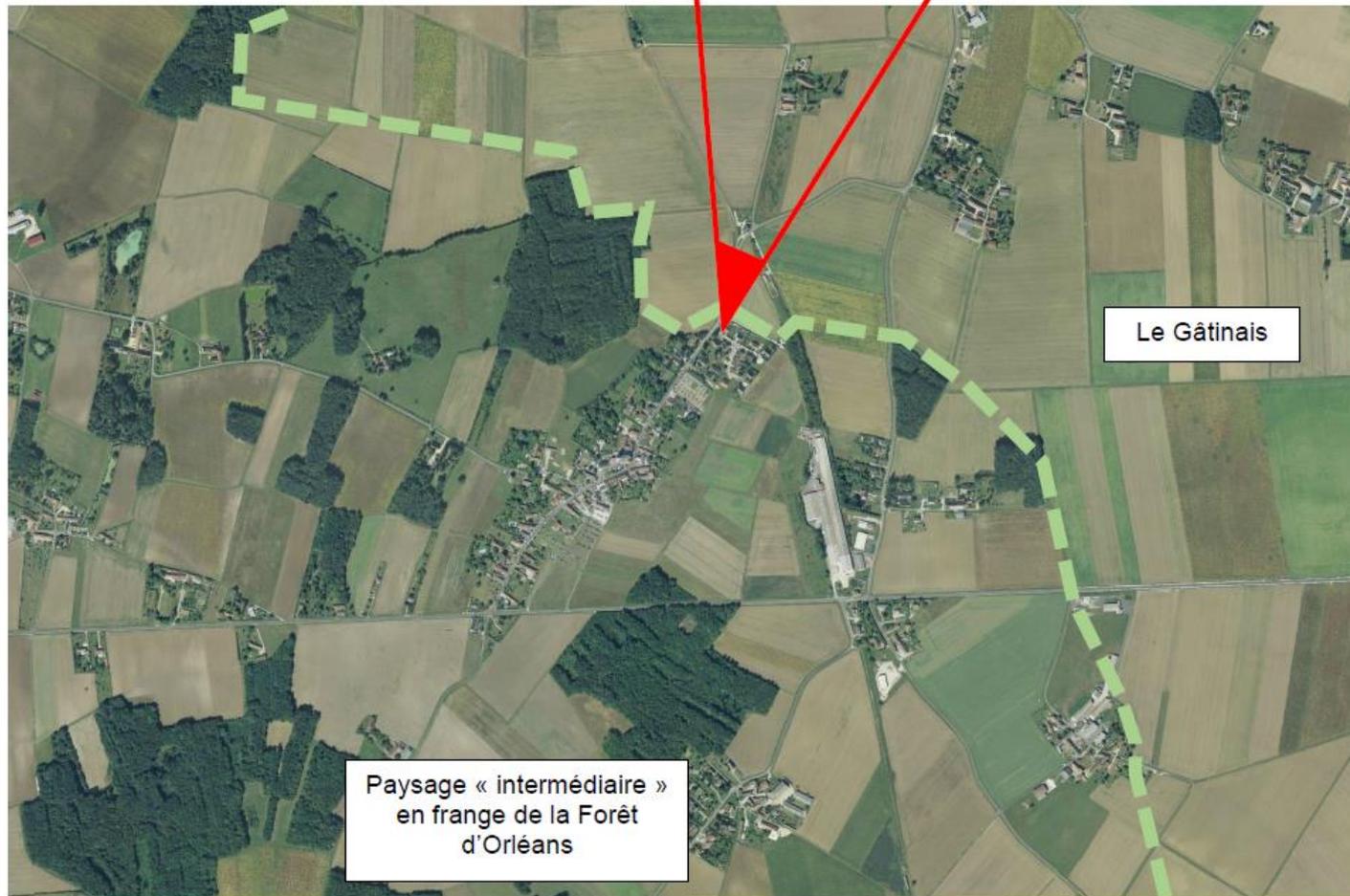
On remarque également un nombre important de hameaux sur la commune. Le bourg principal, constitué de quelques bâtisses autour de l'église, se distingue à peine de ceux-ci. Quant au clos du bourg, avec ses maisons implantées en pignons, il n'est pas encore relié au bourg mais uniquement à la départementale.

### 4.2 Carte d'Etat major (1820-1866)



Mise en avant des vignobles sur l'emprise de la commune

### 3.3 2 Entités paysagères distinctes



Le centre bourg de Saint Loup des Vignes se situe à la jonction de deux grandes entités paysagères : D'une part les paysages plats et très ouverts du Gâtinais situé au Nord Est et d'autre part les paysages alternant surfaces boisées et cultivés de la forêt d'Orléans au Sud-Ouest.

## 5 DIAGNOSTIC DES ESPACES PUBLICS DE LA TRAVERSE

### 5.1 Entrée Sud



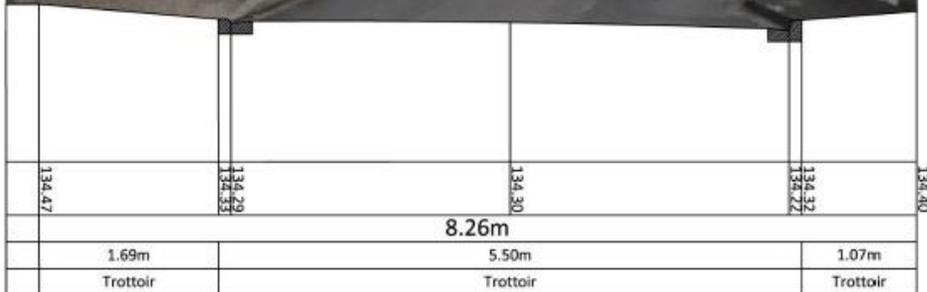
Le gabarit total de la voie est de près de 13m, ce qui permet la présence de bas-côtés engazonnés. Ces derniers participent au caractère « rural », bucolique, de l'entrée du village.

Les trottoirs manquent de continuité dans leur traitement (portions en gravillonné noir, entrées charretières en calcaire). C'est également le cas pour les clôtures, dont la diversité nuit à la compréhension de l'implantation bâtie, type du clos du bourg.

Le stationnement se fait au niveau des surlargeurs de trottoirs, et sur les entrées charretières.

La voie de circulation à double sens atteint les 5m40. Elle est à double dévers

L'éclairage public se situe côté Nord.



Le gabarit total de la voie se rétrécit à nouveau, passant à 8.5m  
 Les trottoirs se réduisent à nouveau. Leur aspect est disparate : l'un est traité en bicouche gravillonné rouge l'autre en bicouche noir.  
 La voie de circulation à double sens oscille entre 5 et 5.5m. Elle est monopentée vers le côté mairie-école.  
 On note que l'éclairage public a changé de côté.

Il s'agit de l'entrée de village depuis Beaune la Rolande.

On note :

- une végétation de cyprès de Leyland masquant la perspective sur le clocher du centre bourg.
- Absence de continuité de trottoir.
- Des bas cotés largement enherbés à conserver (caractère rural de l'entrée)

## 5.2 Entrée Nord



## 6 ENJEUX

### 6.1 Une traverse composée de 3 séquences à conforter

1-Séquence du clos du bourg

2-Séquence du bourg

3-Séquence de la route de Beaune



## 5 EXTRAIT DES PROPOSITIONS

### 8.1.1 Le carrefour entre la RD 171 et la RD 351 (traverse)



- Un bouquet de 4 arbres de haute tige planté au niveau du carrefour avec la départementale, forme une véritable « porte végétale » annonçant l'entrée du village et ralentissant naturellement les véhicules.
- Les angles du carrefour sont simplement engazonnés, les fleurissements de type urbain sont remplacés par un vocabulaire plus rural (prairie fleurie)
- Le panneau d'entrée de village est remplacé de manière à être bien lisible

### 5.1 Réalisation : Séquence SUD



Avant Après

## 5.1 Réalisation : Séquence CENTRE BOURG



## 5.2 Réalisation : Séquence NORD



# Saint-Loup-des-Vignes 1

## Requalification de la traversée de village



Après  
Avant

**Programme :**  
Aménagement de la traversée et du centre-bourg

**Date de réalisation :** 2018

**Concepteur(s) :**  
CAMBIUM 17- DAMESTOY PAULINE ET FLORENT  
CHALDEIRA (VRD)

**Maitre d'ouvrage :**  
Ville de Saint-Loup-des-Vignes

**Surface :**  
1 ha

**Coût :**  
470 000 euros

*Photos : CAUE du Loiret*

### Qualité urbaine/d'insertion

La commune de Saint-Loup-des-Vignes a fait appel au CAUE en 2014 pour mener une réflexion sur la requalification de sa traversée. Le projet devait répondre à plusieurs objectifs : mettre en valeur le centre, aménager la traversée avec un souci d'entretien facilité, préserver le caractère rural du bourg et faciliter / sécuriser le déplacement de tous. Le maître d'œuvre a travaillé la traversée en trois séquences. L'entrée sud est mise en valeur avec un trottoir enherbé d'un côté et un trottoir confortable côté impair pour relier les habitations au centre-bourg.



Avant



Avant Après

# Saint-Loup-des-Vignes 2

### Qualité urbaine (suite)

L'aménagement de la séquence du centre a permis une mise en valeur du pôle église, mairie, et une amélioration esthétique des arrières de l'ensemble mairie, salle communales, logements sociaux. Des plantes grimpantes ont été installées en pieds de façades. Pour la séquence d'entrée au nord, un trottoir confortable côté cimetière permet de relier le lotissement au centre-bourg. L'autre côté a été enherbé pour valoriser le caractère paysager de cette entrée.



Avant Après



Avant Après



Avant  
Après

### Rôle du CAUE (démarche)

Le CAUE est intervenu en amont du projet pour aider la commune à construire une vision d'ensemble de son projet et définir sa commande avant de faire appel à un maître d'œuvre.



Avant Après